



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC ROBERT-CLICHE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ODILON-DE-CRANBOURNE**

*Séance extraordinaire du 11 décembre 2017*

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Odilon-de-Cranbourne, tenue au 111 rue Hôtel-de-Ville à Saint-Odilon-de-Cranbourne, le onzième jour de décembre.

**Sont présents :**

Mesdames les conseillères : Lynda Poulin  
Peggy Poulin-Nolet

Messieurs les conseillers : Alain St-Hilaire  
Gilbert Vachon  
Mario Boily  
Renald Rodrigue

Tous formants quorum sous la présidence de madame la mairesse Denise Roy.

**Est aussi présente :**

La directrice générale, Madame Dominique Giguère.

**Ordre du jour**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du budget 2018**
- 4. Période de questions et commentaires**
- 5. Levée de l'assemblée**

**1. Ouverture de la séance**

Madame la mairesse, Denise Roy, ouvre la séance.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**Résolution**

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance et que madame la mairesse en fait la lecture au bénéfice de l'auditoire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Renald Rodrigue et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

Adoptée

### 3. Adoption du budget 2018

#### Résolution

Il est proposé par Alain St-Hilaire et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE le budget de la municipalité de St-Odilon-de-Cranbourne pour l'année 2018 soient adoptées au montant de 3 692 836\$ selon la répartition suivante des postes:

	Budget 2018
<b>REVENUS</b>	
<b>DE FONCTIONNEMENT</b>	
Taxes	1 687 535
Paiements tenant lieu de taxes	10 092
Services rendus	241 494
Impositions de droits	12 500
Amendes et pénalités	2 000
Intérêts	5 500
Autres revenus	25 000
Transfert	191 764
<b>Total de fonctionnement</b>	<b>2 175 885</b>
<b>IMMOBILISATIONS</b>	
Transfert (subv immo)	1 063 297
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>3 239 182</b>
<b>DÉPENSES</b>	
<b>DE FONCTIONNEMENT</b>	
Administration générale	325 596
Sécurité publique	194 540
Transport routier	703 452
Hygiène du milieu	286 868
Santé et bien-être	3 000
Aménagement, urbanisme et développement	86 960
Loisirs et culture	279 388
Frais de financement	29 253
Remboursement de la dette à long terme	124 300
Réserve financière	20 000
<b>Total de fonctionnement</b>	<b>2 053 357</b>
<b>IMMOBILISATIONS</b>	
Administration générale	3 500
Sécurité publique	25 000
Transport routier	1 432 696
Hygiène du milieu	12 000
Aménagement, urbanisme et développement	148 508

Loisirs et culture	17 775
Propriétés destinées à la revente	0
<b>Total immobilisation</b>	<b>1 639 479</b>
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>3 692 836</b>
<b>AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES</b>	
Surplus accumulé affecté	-137 480
Financement	-316 174
Réserve financière et fonds réservé	
Produit de cession	0
<b>Total autres activités financières</b>	<b>-453 654</b>
<b>Surplus (déficit)</b>	<b>0</b>

Adoptée

#### **4. Période de questions et commentaires**

Des précisions sont demandées par un citoyen concernant les projets prévus pour 2018.

#### **5. Levée de l'assemblée**

##### **Résolution**

Il est proposé par Gilbert Vachon et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE la séance soit levée à 19h25.

Adoptée

Je, Denise Roy, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
**Denise Roy,**  
**Mairesse.**

\_\_\_\_\_  
**Dominique Giguère,**  
**Directrice générale.**